

# La prière de l'Istikhârah

**Description:** Une brève explication de la prière de l'Istikhârah qui explique, entre autres, pourquoi il est recommandé de l'accomplir.

Par Aisha Stacey (© 2012 NewMuslims.com)

Publié le 24 May 2019 - Dernière modification le 13 Nov 2016

Catégorie: Cours > [Les actes d'adoration](#) > [Les prières](#)

---

## Objectifs

- Comprendre aussi bien la définition que l'importance de la prière de l'*Istikhârah*.
- Apprendre quand et comment accomplir la prière de l'*Istikhârah*.

## Termes arabes

- *Sunnah* - Le mot Sunnah a plusieurs significations dépendant du domaine où il est utilisé. Cependant, il est généralement admis qu'il s'agit de tout ce qui a été rapporté, déclaré, fait ou approuvé par le Prophète.
- *Du'â`* - l'invocation, la prière, la sollicitation d'Allah pour quelque chose.
- *Hajj* - Le pèlerinage à la Mecque où les pèlerins accomplissent un ensemble de rites. Le Hajj est l'un des cinq piliers de l'Islam que chaque adulte musulman doit entreprendre au moins une fois au cours de sa vie s'il en a les moyens financiers et physiques.
- *Taslîm* - c'est la salutation consistant à dire Paix à la fin de la prière.
- *Halâl* - permis.

## Qu'est-ce que l'*Istikhârah*?

L'*Istikharah* est un *du'â`* fait en même temps qu'une prière non obligatoire. Il s'agit d'une prière volontaire que le prophète Muhammad a recommandée à quiconque souhaite s'engager dans quelque chose, mais qui hésite à le faire. C'est une sollicitation d'orientation pour prendre la bonne décision. Il est rapporté que le prophète Muhammad enseignait à ses compagnons l'*Istikhârah* exactement comme il leur enseignait les versets du Coran. On doit accomplir deux unités de prière non obligatoire (volontaire) puis réciter le *du'â`* de l'*Istikhârah*.



## Le *Du'â`* de l'*Istikhârah*

[Allâhumma innî astakhîru-ka bi-'ilmik wa astaqdiru-ka bi-qudratik wa as-alu-ka min fadlikal-'azîm fa-inna-ka taqdiru wa lâ aqdir wa ta'lamu wa lâ a'lam wa Anta 'Allâmul-ghuyûb. Allâhumma in kunta ta'lamu anna hâdhal-amr khairul-lî fî dîneî wa ma'âchî wa 'âqibati amrî faqdur-hu lî wa yassir-hu lî thumma bârik lî fîh. wa in kunta ta'lamu anna hâdhal-amra charrul-lî fî dînî wa ma'âchî wa 'âqibati amrî fasrifhu 'annî wasrifnî 'anh waqdur liyal-khayra haythu kân thumma ardhinî bih.](#)

"Ô Allah, je Te demande de me montrer ce qu'il y a de mieux, par Ta connaissance, et je Te demande de me donner le pouvoir, par Ton pouvoir, et je Te prie de m'accorder de Ton immense faveur, car Tu peux, alors que je ne peux pas, et Tu as la connaissance, tandis que je ne l'ai pas, et Tu es Celui qui connaît tout ce qui est invisible.

"Ô Allah, si Tu sais que cette affaire (mentionne la décision à prendre) est bonne pour moi dans ma religion et dans ma vie et pour mon bien-être dans la vie à venir, alors décrète-la pour moi, facilite-la-moi, puis bénis-la-moi.

Et si Tu sais que cette affaire est mauvaise pour moi dans ma religion et dans ma vie et pour mon bien-être dans la vie à venir, éloigne-la de moi et éloigne-moi d'elle, et décrète pour moi le bien où qu'il sois, et aide-moi à m'en contenter."

## Quand réciter le *du'â`* de l'*Istikhârah*

Il est permis de réciter le *du'â`* de l'*Istikharah* indifféremment avant ou après le *taslîm*. Certains savants recommandent de le faire avant, car le prophète Muhammad lui-même avait l'habitude de réciter beaucoup de *du'â`* avant le *taslîm*.

## Quand prier l'*Istikhârah*

Les savants musulmans s'accordent pour dire que l'*Istikhârah* est prescrite lorsqu'une personne ne sait pas quelle est la bonne décision à prendre, lorsqu'elle n'est pas

certaine si ses éventuelles actions apporteront du bien à la fois dans ce monde et dans l'au-delà, ou non. Si une personne hésite et ne sait pas si "ceci" est la bonne chose à faire, alors l'*Istikhâh* est le *du'â`* qui peut la rassurer. C'est le *du'â`* qui reconnaît Allah comme la seule puissance et le seul pouvoir en ce monde. Son orientation est nécessaire pour que les êtres humains suivent le droit chemin qui mène à une vie heureuse et éternelle. Par exemple, si une personne veut savoir quel est le bon moment pour faire quelque chose, par exemple accomplir ou non un *Hajj* volontaire cette année ou demander en mariage une personne en particulier, il est acceptable et recommandé d'accomplir la prière de l'*Istikhârah*. Sois bien conscient que l'*Istikhârah* est réservée aux affaires considérées comme recommandées ou autorisées, pour les cas où il y a une indécision. Dois-je donner à cette organisation caritative ou à une autre? Dois-je postuler à cet emploi *halâl* ou à un autre? On doit accomplir l'*Istikhârah* pour ce qui, selon lui ou elle, est le plus susceptible d'être mieux, puis aller de l'avant.

L'*Istikhârah* n'est pas accomplie pour des affaires qui sont considérées comme obligatoires ou comme des actes d'adoration, ou pour rester éloigné des péchés et des actes maléfiques.

Avant d'accomplir l'*Istikhârah*, il est recommandé de consulter une personne sincère, affectueuse, expérimentée et digne de confiance quant à sa pratique religieuse et sa connaissance de la religion.

## Erreurs répandues

- **Croire qu'il faut accomplir l'*Istikhârah* un certain nombre de fois.**

Il n'y a pas de moment dédié à l'*Istikhârah* et il est permis de l'accomplir plus d'une fois.

- **Croire en la nécessité d'un rêve.**

Certains pensent qu'après avoir accompli l'*Istikhârah*, ils doivent avoir un rêve ou ressentir de la facilité. Ce n'est pas correct. Même sans cela, lorsqu'une personne prend une décision, il faut espérer en raison du *du'â`* sincère de l'*Istikhârah* que ce sera la meilleure décision.

- **Croire que le *du'â`* n'a pas été exaucé.**

Si une personne ne réussit pas à prendre une décision après avoir accompli l'*Istikhârah*, cela ne signifie pas que le *du'â`* n'a pas suscité ce qui est meilleur. Il arrive souvent qu'Allah sache ce qui est meilleur alors que nous autres, êtres humains, ne le savons pas. Si nous regardons attentivement les paroles du *du'â`*, nous remarquons que nous ne demandons pas seulement à Allah ce qu'il y a de mieux, mais également d'éloigner de nous ce qui ne nous est pas bénéfique, que ce soit dans cette vie ou dans l'au-delà.

Si Allah te facilite les choses après que tu as accompli l'*Istikhârah*, alors c'est un signe

que ce que tu as décidé est bon pour toi, mais si des obstacles se mettent en travers de la route et que les choses deviennent difficiles, ceci est une indication qu'Allah t'éloigne d'une mauvaise décision.

L'adresse internet de cet article: <http://www.newmuslims.com/fr/lessons/163>

Droits d'auteur© 2011-2022 [NewMuslims.com](http://www.NewMuslims.com). Tous les droits sont réservés.

ajsultan